

St Etienne, le 5 décembre 2022

**A Mesdames et Messieurs les Présidents(es)
Des clubs affiliés au CD42 SPT**

Chère Présidente, Cher Président,

J'ai l'honneur de vous convoquer à l'**Assemblée Générale du CD42 Sports pour Tous** qui se déroulera :

Samedi 14 janvier 2023 à partir de 10h00

A La Barollière, St Paul en Jarez

- De 10h00 à 10h30 : **Accueil**
- **10h30 : Ouverture de l'Assemblée Générale** avec pour ordre du jour :
 1. Commission électorale
 2. Rapport moral
 3. Rapport d'activités
 4. Rapport financier 2021
 5. Quote-part départementale des licences saison 2023-2024
 6. Budget prévisionnel 2023
 7. Election de membres au Comité Directeur
 8. Modification du Bureau (courte réunion séparée)
 9. Désignation du représentant à l'AG Nationale
 10. AG Régionale
 11. Questions
 12. Parole aux représentants officiels
 13. Clôture de l'AG, suivie d'un repas pris en commun

- **Notes importantes :**

Les questions doivent nous parvenir avant le 4 janvier 2023 par courrier au siège du CD42 ou par mail à : annie.lacombe@yahoo.fr

Chaque club dispose d'un nombre de voix égal au nombre de licences validées à la date du 31 août précédent l'Assemblée Générale.

Le vote par procuration est autorisé mais le vote par correspondance n'est pas admis.

La Présidente du CD, A. Lacombe :





FÉDÉRATION FRANÇAISE
SPORTS POUR TOUS
LOIRE

Droit de vote et procuration

Chaque club dispose d'un représentant à l'AG.

Ce représentant est son Président ou à défaut, tout licencié mandaté par ce dernier.

En cas d'impossibilité de participer à l'AG, vous pouvez utiliser le pouvoir ci-dessous.

Je soussigné (e) :

NOM : ----- Prénom :-----

PRESIDENT (E) du club :-----

Dans l'impossibilité d'assister à l'AG du CD42 Sports pour Tous le **samedi 14 janvier 2023**.

Donne POUVOIR

A : -----

Pour me représenter, prendre en mon nom toutes décisions, participer aux débats et aux votes.

Date :-----

Signature (à faire précéder de la mention : « Bon pour pouvoir ») :-----

Rappel : Chaque votant ne peut détenir que 2 mandats en sus du sien.

Le vote par correspondance n'est pas admis.

Adjonction de membres au COMITE DIRECTEUR

A l'AG du 22 janvier 2021 un nouveau Comité Directeur a été élu pour une durée de 3 ans exceptionnellement (durée habituelle 4 ans).

Mais dans le cas où le nombre d'élus devient inférieur au nombre défini par les statuts : soit 7 élus pour notre CD42,

**Une élection partielle sera organisée le samedi 14 janvier
Lors de l'Assemblée Générale.**

Les membres complémentaires seront alors élus au scrutin secret par l'Assemblée générale pour la durée du mandat en cours.

Les candidats(tes) doivent être licenciés depuis au moins 6 mois et avoir déposé par écrit leur candidature auprès du CD42 :

NOM :----- **Prénom :**-----

N° de licence :-----

Adresse :-----

N° tél :-----

Email :-----

Souhaite être candidat au Comité Directeur Loire Sports pour Tous.

Date :-----

SIGNATURE :

Candidature à me faire parvenir **avant le 4 janvier 2023.**